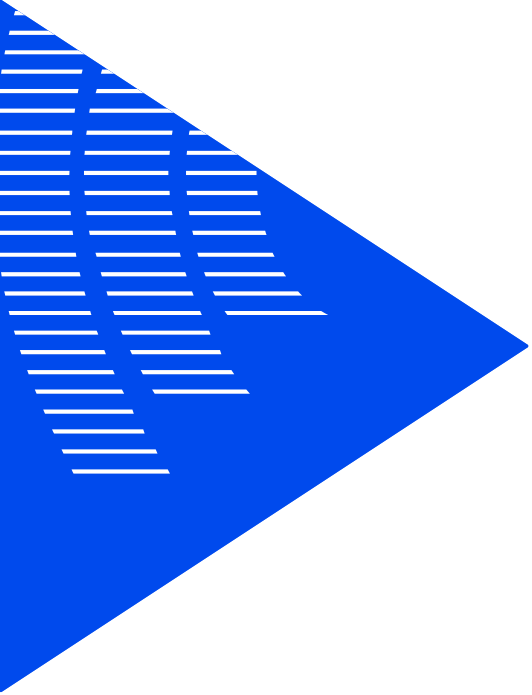




INFORMATION DE LA PLACE ASSURANCE : FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ET FOURNISSEURS DE SOLUTIONS

17 novembre 2025



ORDRE DU JOUR

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES
2. PLANNING PRÉVISIONNEL TAXONOMIES
3. DORA
4. COLLECTE FLUX, FONCTIONNEMENT HEBDOMADAIRE
5. QUESTIONS/RÉPONSES
6. ANNEXES

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 1/3

Evolution du taux de remises et de qualité des assujettis
Arrêtés Q1 et Q2 2025

Remises SOLO QES / QRS / QES+QRS

	Taux de remise	Taux de qualité	Taux de	Taux de	Taux de
QES					
Q1 2025					
QES à J+1	99,30%	99,30%	58,45%	40,85%	0,70%
QES à J+11	100,00%	100,00%	59,44%	40,56%	0,00%
QES à J+21	100,00%	100,00%	59,44%	40,56%	0,00%
Q2 2025					
QES à J+1	100,00%	100,00%	53,47%	46,53%	0,00%
QES à J+11	100,00%	100,00%	53,47%	46,53%	0,00%
QES à J+21	100,00%	100,00%	53,47%	46,53%	0,00%
QRS					
Q1 2025					
QRS à J+1	84,62%	100,00%	96,44%	3,56%	0,00%
QRS à J+11	96,99%	100,00%	96,55%	3,45%	0,00%
QRS à J+21	98,33%	100,00%	96,60%	3,40%	0,00%
Q2 2025					
QRS à J+1	95,64%	100,00%	97,19%	2,81%	0,00%
QRS à J+11	99,66%	100,00%	96,97%	3,03%	0,00%
QRS à J+21	100,00%	100,00%	96,98%	3,02%	0,00%
QES+QRS					
Q1 2025					
QES+QRS à J+1	89,37%	99,75%	82,78%	16,96%	0,25%
QES+QRS à J+11	97,96%	100,00%	84,30%	15,70%	0,00%
QES+QRS à J+21	98,87%	100,00%	84,44%	15,56%	0,00%
Q2 2025					
QES+QRS à J+1	97,06%	100,00%	82,52%	17,48%	0,00%
QES+QRS à J+11	99,77%	100,00%	82,77%	17,23%	0,00%
QES+QRS à J+21	100,00%	100,00%	82,81%	17,19%	0,00%

Taux < 95%
95% <= Taux < 97%
Taux >= 97%

Pour rappel, EIOPA analyse la qualité des remises à J+11 sur QES+QRS, le taux retenu est donc supérieur à 97%

- QES : taux à 100% dès J+1
- QRS : taux en progression par rapport au T1 2025 dès J+1
- QES+QRS : les taux de remises sont au-dessus des attendus de l’EIOPA à J+1

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 2/3

Evolution du taux de remises et de qualité des assujettis

Arrêtés Q1 et Q2 2025

Remises SOLO QRB / QFS / QEI

QRB					
Q1 2025					
QRB à J+1	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
QRB à J+11	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
QRB à J+21	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
Q2 2025					
QRB à J+1	0,00%				
QRB à J+11	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%
QRB à J+21	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%

QFS					
Q1 2025					
QFS à J+1	100,00%	100,00%	66,67%	33,33%	0,00%
QFS à J+11	100,00%	100,00%	66,67%	33,33%	0,00%
QFS à J+21	100,00%	100,00%	66,67%	33,33%	0,00%
Q2 2025					
QFS à J+1	100,00%	100,00%	66,67%	33,33%	0,00%
QFS à J+11	100,00%	100,00%	66,67%	33,33%	0,00%
QFS à J+21	100,00%	100,00%	66,67%	33,33%	0,00%

QEI					
Q1 2025					
QEI à J+1	91,30%	61,90%	9,52%	52,38%	38,10%
QEI à J+11	95,65%	63,64%	9,09%	54,55%	36,36%
QEI à J+21	95,65%	40,91%	13,64%	27,27%	59,09%
Q2 2025					
QEI à J+1	100,00%	100,00%	73,91%	26,09%	0,00%
QEI à J+11	100,00%	100,00%	73,91%	26,09%	0,00%
QEI à J+21	100,00%	100,00%	73,91%	26,09%	0,00%

Taux < 95%

95% <= Taux < 97%

Taux >= 97%

1. STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 3/3

Evolution du taux de remises et de qualité des assujettis

Arrêtés Q1 et Q2 2025

Remises GROUPE QFG / QRG

	Taux de remise	Taux de qualité (remises valides + remises avec avertissement)	Taux de remises valides	Taux de remises avec avertissement	Taux de remises en erreur
QFG					
Q1 2025					
QFG à J+1	90,48%	94,74%	21,05%	73,68%	5,26%
QFG à J+11	100,00%	100,00%	28,57%	71,43%	0,00%
QFG à J+21	100,00%	100,00%	28,57%	71,43%	0,00%
Q2 2025					
QFG à J+1	90,48%	100,00%	21,05%	78,95%	0,00%
QFG à J+11	95,24%	100,00%	25,00%	75,00%	0,00%
QFG à J+21	100,00%	100,00%	28,57%	71,43%	0,00%
QRG					
Q1 2025					
QRG à J+1	95,45%	100,00%	42,86%	57,14%	0,00%
QRG à J+11	97,73%	100,00%	41,86%	58,14%	0,00%
QRG à J+21	100,00%	100,00%	41,86%	58,14%	0,00%
Q2 2025					
QRG à J+1	95,45%	100,00%	50,00%	50,00%	0,00%
QRG à J+11	100,00%	100,00%	47,73%	52,27%	0,00%
QRG à J+21	100,00%	100,00%	47,73%	52,27%	0,00%

Taux < 95%
95% <= Taux < 97%
Taux >= 97%

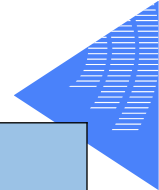
- QFG : une baisse du taux de remise à J+11

2. PLANNING TAXONOMIES 2025



Reporting	Version	Publication	Arrêté	Commentaires
SII 	2.8.2	Finale 30 juin 2025	Décembre 2025	▪ Publication de la version hotfix pour prendre en compte la nouvelle classification des codes NACE 2.1 ▪ Une section Q&A est disponible sur le site de l’EIOPA
PF 	2.9.0		Pas de remise à l’ACPR	

2. PLANNING TAXONOMIES 2025



Reporting	Version	Publication	Arrêté	Commentaires
RAN 	1.8.0	Finale 19 juin 2025	Décembre 2025	Les nouveautés concernant : - FR.30.01 ajout d'une nouvelle colonne C0180 : Type de détention => bien détenu directement ou indirectement - FR.14.01 : ☐ suppression d'une ligne R0763 : « Contrat PER collectif sans CAA » ☐ Modification de la ligne R0766 : « Contrat PER collectif avec CAA » devient « Contrat PER d'entreprise collectif » ☐ Ajout d'une nouvelle ligne R0768 : « Contrat PER obligatoire » - FR.14.02 : ☐ suppression d'une ligne R0813 : « Contrat PER collectif sans CAA » ☐ Modification de la ligne R0816 : « Contrat PER collectif avec CAA » devient « Contrat PER d'entreprise collectif » ☐ Ajout d'une nouvelle ligne R0818 : « Contrat PER obligatoire »
Solvabilité 1 	1.1.0	Finale 23 juin 2025	Décembre 2025	
ORPS National (reporting RC et RP) 	1.2.0	Finale 26 juin 2025	Décembre 2025	- RC.30.01 ajout d'une nouvelle colonne C0180 : Type de détention => bien détenu directement ou indirectement - RC.14.01 : ☐ Modification de la ligne R0765 : « Contrat PER collectif » devient « Contrat PER d'entreprise collectif » ☐ Ajout d'une nouvelle ligne R0767 : « Contrat PER obligatoire » - RC.14.02 : ☐ Modification de la ligne R0815 : « Contrat PER collectif » devient « Contrat PER d'entreprise collectif » ☐ Ajout d'une nouvelle ligne R0817 : « Contrat PER obligatoire »

2. PLANNING TAXONOMIES 2025

Reporting	Version	Publication	Arrêté	Commentaires
ORPS (reporting européen) 	1.4.1.2	Finale 30 septembre 2025	Mars 2025 (qei_orps) Décembre 2025 (aei_orps)	❑ Cette taxonomie est une extension de la taxonomie européenne « Pension Funds V2.9.0 Hotfix » publiée par l'EIOPA le 16 juillet 2024 et complétée par la version « V2.9.0 Hotfix 2 » le 30/06/2025. ❑ Elle concerne l'ajout du code NACE 2.1 (colonne C0175 du tableau PFEF.06.02) qu'il sera possible de renseigner à partir de l'arrêté du 31/12/2025. Cf la release notes de l'EIOPA. ❑ Cette version 1.4.1.2 est facultative si vous utilisez déjà la version 1.4.1.1 et que vous n'utilisez pas le code NACE 2.1.
LCB-FT 	2.4.0.1	Finale 12 août 2025 Hotfix 4 septembre 2025	Décembre 2025	Version Hotfix sortie le 4 septembre : ❑ Son utilisation est facultative. ❑ la seule différence avec la version précédente publiée le 12 août 2025 concerne la suppression du référencement de variantes de tableaux « Assurance » dans le point d'entrée « Banque » et inversement, dans le but de clarifier le compte-rendu de traitement (CRT) transmis aux organismes.

2. PLANNING PRÉVISIONNEL TAXONOMIES 2026

Reporting	Version	Publication	Arrêté	Commentaires
RAN 	1.8.1	PWD1 Mi-juin Finale Fin juin	Décembre 2026	Les nouveautés concerneront : ☐ la montée de version des codes NACE 2.0 vers 2.1 pour l'exercice 2026.
Solvabilité 1 	1.1.1	PWD1 Mi-juin Finale Fin juin	Décembre 2026	
ORPS National (reporting RC et RP) 	1.2.1	PWD1 Mi-juin Finale Fin juin	Décembre 2026	

2. PLANNING PRÉVISIONNEL TAXONOMIES 2026

Reporting	Version	Publication	Arrêté	Commentaires
SII  EIOPA EUROPEAN INSURANCE OCCUPATIONAL PENSIONS AUTHORITY	2.10	PWD1 sans validations 13/08/2025 PWD2 avec validations Avril-mai 2026 Finale 30 juin 2026 Hotfix 25 octobre 2026	Décembre 2026	▪ Release note disponible sur le site de l’EIOPA

3.1 DORA

Pour les Registers of Information (ROI)

- Les envois des ROI pour cette année à l'EBA prendront fin au 1^{er} juin 2025, mais il sera toujours possible de faire des dépôts sur ONEGATE.
- D'ici la fin de l'année, les remettants disposeront dans ONEGATE d'une restitution des CRT de l'EBA/EIOPA et les TC seront aussi effectués de notre côté.
- Pour 2026, la date limite de remise des ROI sera le 31 mars 2026 et ils devront respecter la version DPM 4.0 (et non la DPM 4.2)
- L'EBA ouvrira son environnement de test en janvier et finalement son environnement de production en février.

Pour les Incident Reports (IR) et les Cyber Threats (CT)

- L'usage du fichier json reste complexe pour certains. D'ici la fin de l'année, nous pourrons récupérer les CRT depuis les AES et les rendre disponibles sur ONEGATE pour rendre ainsi les échanges plus fluides.

Une FAQ est disponible sur [le site de l'ACPR](#) ainsi que des informations techniques sur [eSurfi](#)

3.2 DORA

Instruction n° 2025-I-11 relative aux informations à notifier à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution dans le cadre de la participation à un dispositif de partage d'informations et de renseignements sur les cybermenaces

- DORA article 45(3): la remise concerne toute entité assujettie qui participe ou cesse de participer à un dispositif de partage d'informations qui remplit les critères visés à l'article 45(1) du règlement (UE) 2022/2554.
- Rappel: situation particulière pour 2025
« Les entités assujetties notifient à l'ACPR avant le 30 septembre 2025 les dispositifs de partage d'informations remplissant les critères visés à l'article 45(1) du règlement (UE) 2022/2554 noués avant le 30 juin 2025, dans les conditions de l'article 3 de la présente, en remplissant le formulaire annexé à la présente instruction en ajoutant autant d'onglets que nécessaires. »
- La remise DORAART45ASS apparaîtra en « optionnel » lors du prochain envoi de la CVF qui aura lieu le 17/11/2025.
- <https://acpr.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/instruction-ndeg-2025-i-11-relative-aux-informations-notifier-lautorite-de-contrôle-prudentiel-et-de>

3.3 DORA

Un webinaire sera organisé pour un retour d'expérience technique sur l'exercice 2025 de remise des Registres d'Information (ROI) DORA

- Ordre du jour (indicatif) :
 1. Quelques rappels
 2. La remise sur OneGate
 3. Principales erreurs bloquantes et bonnes pratiques pour un Roi de qualité
 4. Prochaines étapes
- En prévision de l'exercice de remise 2026, ce webinaire est destiné aux banques, assurances et intermédiaires d'assurances soumis à DORA et la supervision de l'ACPR. Il sera en particulier l'occasion de partager des bonnes pratiques afin de fluidifier le prochain exercice de remise.
- Les informations relatives aux inscriptions seront publiées sur notre site eSurfi.

4. COLLECTE FLUX ASSURANCE-VIE ET ÉPARGNE RETRAITE : MODIFICATIONS DES MODALITÉS DE REMISES

- A partir de janvier 2026, les remises envoyées dans OneGate devront être déclarées dans le canal de remise en indiquant la semaine concernée (vs. arrêté annuel actuellement).
- Les cartes de visite fonctionnelles envoyées tous les 3èmes lundis du mois contiendront la collecte flux assurance-vie et épargne retraite en précisant les dates limites de remise pour la période en cours.
- Des relances retard seront générées automatiquement
- La maquette à utiliser reste identique
- Un calendrier des remises ainsi qu'une communication plus précise sur les modalités de dépôt seront publiés d'ici la fin de l'année sur eSurfi Assurance (des notifications seront envoyées pour les personnes abonnées)



QUESTIONS / RÉPONSES

5. RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (1/1)



- Peut-on encoder les remises DORA IR et CT au format JSON en base 64 dans Onegate ?

Cela dépend du mode de dépôt.

Si le dépôt est manuel, via le formulaire de saisie ONEGATE, le fichier doit être au format JSON et ne doit pas être encodé en base 64.

Si le dépôt est automatique (en A2A), alors le fichier au format JSON doit être encodé en base 64, comme indiqué en séance.

- Est-ce que les modifications apportées dans la nouvelle version de la taxonomie LCB-FT 2.4.0 concernent le domaine assurantiel ?

Les modifications du contenu de cette version de taxonomie ne concernent effectivement que le domaine bancaire (cryptomonnaie).

Cela est confirmé dans la note de livraison : [ici](#)

Cependant, le DPM étant commun entre les 2 domaines, il faut le mettre à jour pour utiliser le nouveau schemaRef.

6. ANNEXES



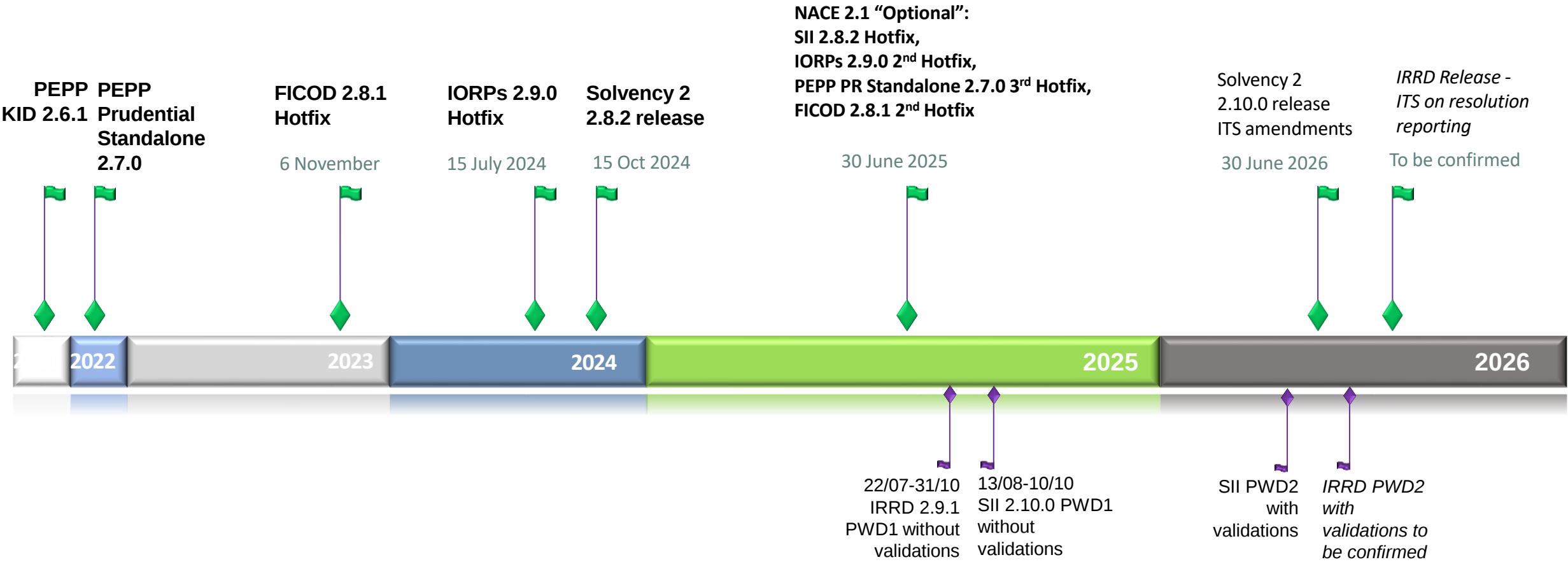
Vous trouverez en annexe, des informations plus détaillées sur les évolutions du reporting EIOPA. Ces informations nous ont été transmises lors du groupe de travail technique avec l'EIOPA du 25/09/2025.

Si vous souhaitez participer au groupe de travail Banque et Assurance organisé par XBRL France ([Groupe de Travail Banque | XBRL France](#)). N'hésitez pas à contacter par mail : corinne.laurie@xbrlfrance.org. Ce groupe de travail Banque et Assurance permet d'échanger sur le format XBRL et son application technique en France et en Europe.

Il est possible également de participer à la réunion bimestrielle Eurofiling dans laquelle interviennent les superviseurs EBA, ECB, EIOPA, ESMA and SRB. [Eurofiling minutes](#)

6. ANNEXES

EIOPA TAXONOMY RELEASES



TAXONOMY ROADMAP – BUSINESS CHANGES

- ✓ **NACE 2.1 Optional Hotfixes** for all the reporting frameworks (SII, IORPs, FICOD, PEPP) were published on 30 June 2025. Stakeholders can use it from 31/12/2025 reporting reference dates.

➤ Solvency II framework

- ITS amendment on reporting and disclosure (ongoing work in ENW3)
 - ✓ Reflecting the Level 1 and Level 2 changes under the Solvency II review (applicable from January 2027)
 - ✓ Including new information e.g. on NatCat data, on pension data already available in the ECB add-on E.02.01.16.01
 - ✓ Reducing reporting burden (reduce reporting frequency, increase proportionality by thresholds, delete certain tables/templates/information and simplify templates) (application date to be confirmed, please see slide 4)

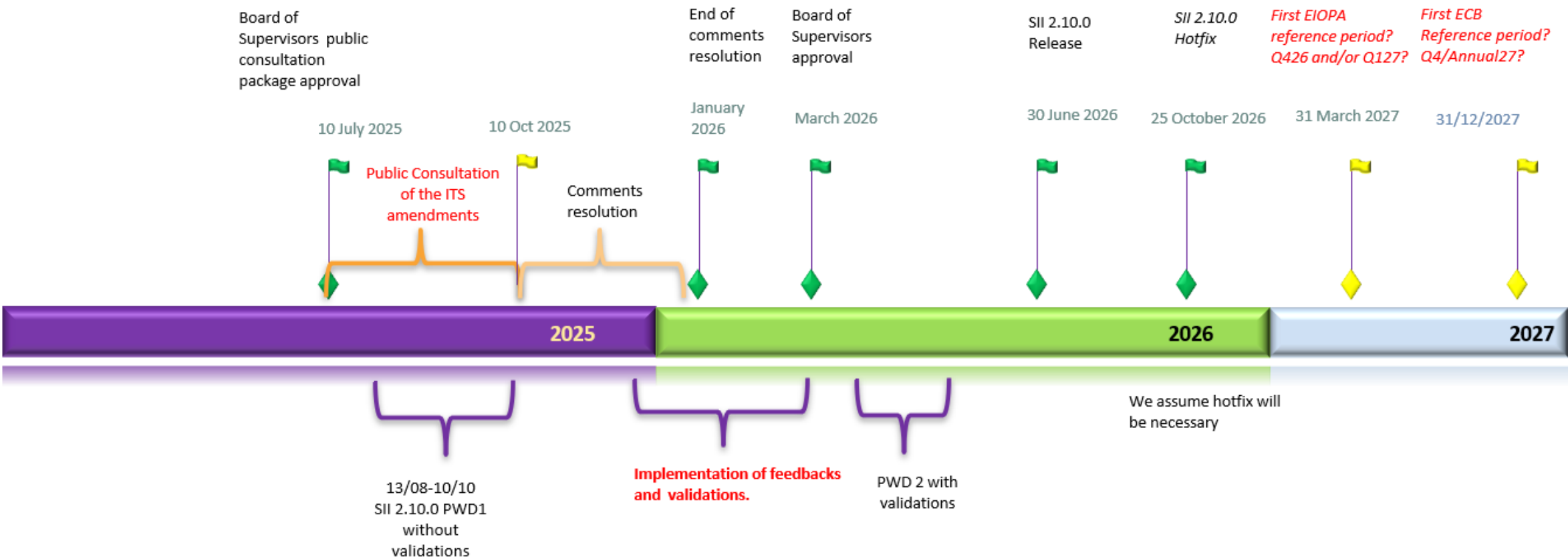
➤ Insurance Recovery and Resolution Directive (IRRД)

- Ongoing work on the templates in the IRRD Project Group (PG) of EIOPA's Risk and Financial Stability Committee (RFSC)
- IRRD is applicable from 30 January 2027, with first reporting reference period of Annual/2027 to be reported in 2028 or even later

6. ANNEXES

SOLVENCY II : Roadmap

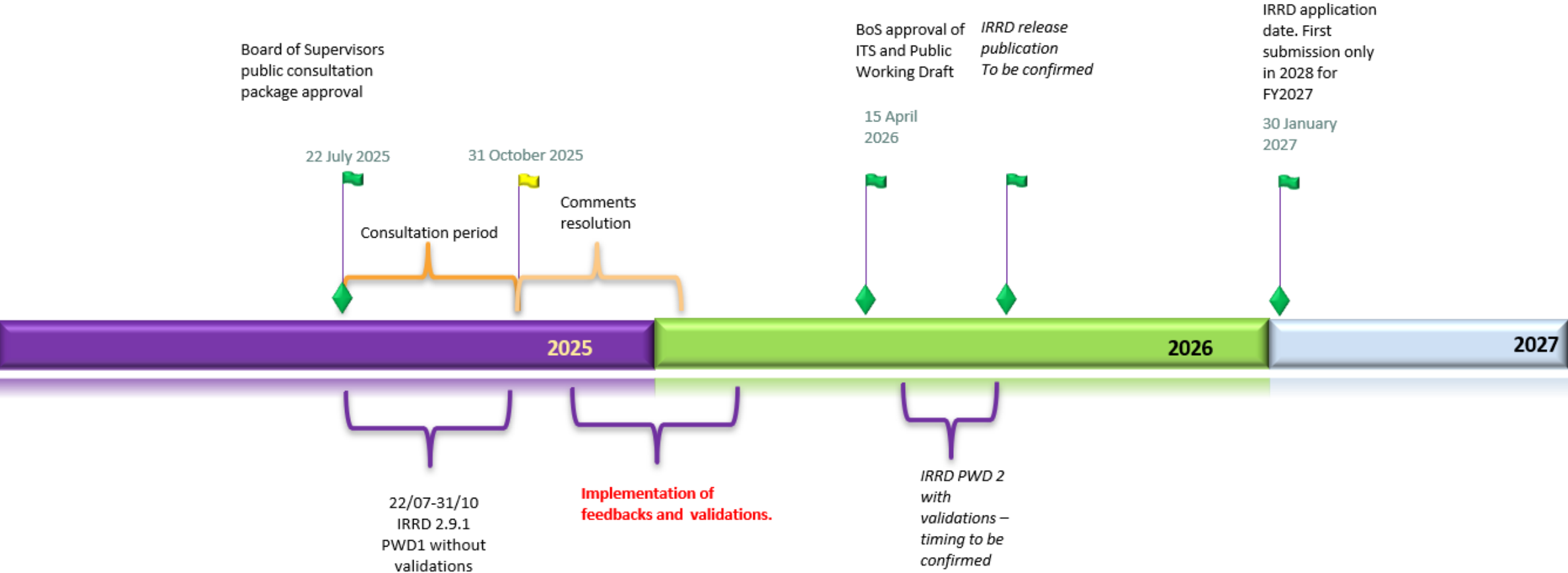
SII TAXONOMY – ITS AMENDMENTS (AS ON 25/09/2025)



6. ANNEXES

IRRD : Roadmap

IRRD TIMELINE (AS ON 25/09/2025)



6. ANNEXES

KIND REMINDER: EIOPA'S TAXONOMY XBRL FILE DISTRIBUTION UPDATE: AVAILABLE ONLY WITH TAXONOMY PACKAGES, BUT NOT AS A MASS FILE DOWNLOAD

- EIOPA currently offers taxonomy files both as a ZIP package on its website and directly from its canonical web server. However, EIOPA will discontinue direct file serving by the end of this year, which means files will no longer be available for the NACE 2.1 hotfixes and further releases.
- Reasons for this change:
 - **Avoiding Implicit Hotfix:** Serving files directly for the upcoming hotfixes might create an unintended mandatory application, as some tools may automatically pull files from our server.
 - **Efficient Taxonomy Management:** Downloading more than 20,000 XML files individually is inefficient and prone to errors, when users can and should download comprehensive taxonomy ZIP packages according to xBRL specs.
 - **Precedent from other regulators:** The EBA or other regulators have never provided this service.
 - **Operational Complexity:** the new hosting of the EIOPA's webpage externally (COM DIGIT) has complicated the upload process. Last year, the upload was not completed until March 20, 2025, for the December 31, 2024 reference date updates. Therefore, we believe many former users had already sought alternatives at this point.

If your NCA is still utilizing this file downloading method and you are unable to find an alternative, **please inform us by October 1st**

PS: EIOPA will continue to provide the validation deactivations xBRL-XML files, as are intended to be consumed directly by undertaking and NCAs software as 'real-time'